

paiements internationaux, peuvent perturber assez profondément le système monétaire international étant donné que les chances que leurs actions, coordonnées ou non coordonnées, aillent dans le même sens sont grandes.¹

La présence de firmes plurinationales peut aussi poser aux gouvernements de leurs pays d'origine, des problèmes en matière de fiscalité. Lorsque les Etats-Unis décidèrent, après la dernière guerre mondiale, d'encourager les investissements à l'étranger ils eurent recours aux stimulants fiscaux: crédit fiscal permettant aux firmes qui investissaient à l'étranger de payer un taux d'impôt moindre qu'aux Etats-Unis, création du statut de Western Hemisphere Trade Corporation, exemption de l'impôt sur les profits réinvestis à l'étranger jusqu'à ce qu'ils se traduisent par des versements de dividendes aux Etats-Unis. Lorsque les inquiétudes ont commencé de se manifester au sujet de la balance des paiements, les Etats-Unis ont décidé de tendre davantage à la neutralité fiscale et un certain nombre de ces stimulants ont été retirés (crédit fiscal notamment). Plus récemment, l'annonce du programme D.I.S.C. qui, encore une fois, n'est pas de nature à plaire à plusieurs autres pays du monde, montre bien que les Etats-Unis ont renversé la vapeur, préoccupés qu'ils sont de leur balance des paiements et de la stabilité du système monétaire international. Enfin, même si nous examinerons cette question plus en détail lorsque nous aborderons les problèmes ou inquiétudes propres aux pays d'accueil, il est évident que les prix de transfert sont de nature à causer certains soucis aux pays investisseurs car ils peuvent, dans ce cas également, servir à transférer des ressources fiscales et financières à l'étranger.

La politique de maintien de la concurrence est un autre domaine où les Etats-Unis, craignant que leurs objectifs nationaux soient battus en brè-

1. Voir à ce sujet dans Business Week du 25 sept. 1971, l'article intitulé "How multinationals play it" (p. 101-102).